

BULLETIN D'ADHESION ASSURANCE COMPLEMENTAIRE

Je souhaite souscrire la garantie :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Circuit : _____ Date de roulage : _____

INDIVIDUELLE ACCIDENT : 15 €uros

Garantie :

Elle permet le versement d'un capital de 25 000 € en cas de décès aux ayant droits de la victime ou un capital maximum de 37 500 € en cas d'invalidité permanente avec une franchise relative de 10% et une garantie frais médicaux suite à accident à hauteur de 2 500 € (franchise de 38 €)

Cotisation de **15€** TTC la journée

INDIVIDUELLE ACCIDENT + RAPATRIEMENT : 19 €uros

Garantie :

Elle permet le versement d'un capital de 25 000 € en cas de décès aux ayant droits de la victime ou un capital maximum de 37 500 € en cas d'invalidité permanente avec une franchise relative de 10% et une garantie frais médicaux suite à accident à hauteur de 2 500 € (franchise de 38 €)

+

Cette assurance couvre le remboursement du coût de l'assistance de l'assuré suite à un accident dans la limite de 10 000€.

Cette assurance est nominative et ne couvre pas le matériel.

Frais de rapatriement = frais supplémentaires de transport résultant d'un accident garanti en cas de rapatriement sanitaire de l'assuré alors qu'il effectue une ou plusieurs journées de roulage sur circuit en loisir. Ce rapatriement devra être jugé nécessaire par un médecin qualifié.

Cotisation de **19€** TTC la journée

Fait le : _____ Signature _____

Votre garantie d'assurance N° IA 0809.334 est placée par l'intermédiaire de la société FMA Assurances auprès de la Cie Albingia société anonyme au capital de 34 708 448,02 euros Entreprise régie par la code des assurances dont le siège est situé 109/111 rue Victor Hugo 92532 Levallois Perret



Adresse. Immeuble Colisée Gardens
8-14 Avenue de l'Arche 92419 Courbevoie Cedex



Tél. 01 39 10 52 03



Web. www.assurancepiste.com

Assurancepiste.com est une marque de FMA Assurances.

FMA Assurances - SAS au capital de 841 324 euros - Société de Courtage en Assurances - Siège social : Immeuble Colisée Gardens - 8-14 Avenue de l'Arche - 92419 Courbevoie Cedex - RCS Nanterre 429 882 236 - Immatriculée à l'ORIAS sous le N° : 12068209 (www.orias.fr) - Tél: 01.39.10.52.10 - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances - Sous le contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09 (www.acprbanque-france.fr). FMA Assurances exerce son activité en application de l'article L 521-2 II b du code des assurances et ne propose pas de service de recommandation personnalisée. - La liste des compagnies d'assurances partenaires est disponible sur www.fma.fr et fournie préalablement à toute souscription. Réclamation : FMA Assurances, Service Réclamation, Immeuble Colisée Gardens - 8-14 Avenue de l'Arche - 92419 Courbevoie Cedex. Médiation : La Médiation de l'Assurance - Pole CSCA - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 (www.mediation-assurance.org).